

Image not found or type unknown



Preuve à apporter pour harcèlement moral

Par **sandrine**, le **31/07/2008 à 21:31**

Bonjour, Une personne sous tutelle de mon entourage subit un harcèlement moral. Peut-elle enregistrer la conversation avec un dictaphone ? Cela peut-il être une preuve pour le tribunal ? Dans l'attente, cordialement